

Des outils au service de l'individualisation des apprentissages

» » » Fanny Autric et Éric Joffre pour le Chantier outils

Après l'article sur l'autonomie et les outils¹, une réflexion sur l'individualisation des apprentissages en lien avec les Droits de l'enfant.

La Convention internationale des droits de l'enfant vise à « *favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités* » et à « *préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance...* ». Épanouissement et responsabilités, ce sont des termes chers aux pédagogues Freinet ! Comment nos outils vont-ils dans le sens de cet article 29 ? En pédagogie Freinet, nous nous attachons à créer des outils qui couvrent toutes les disciplines et les activités où le potentiel de chaque enfant va pouvoir se réaliser. Par l'utilisation de ses divers fichiers adaptables, nous permettons une individualisation et une personnalisation du travail.

Apprendre à son rythme

Au cours des temps de travail individualisé, l'organisation de la classe aide chacun à apprendre à son rythme et en fonction de ses besoins. Nos outils sont là pour accompagner chacun dans ses découvertes, ses tâtonnements, ses entraînements : ses apprentissages.

Ainsi dans une classe, nous pourrions voir des élèves d'un même cours travailler sur des fichiers de lecture, d'orthographe ou de mathématiques de niveaux différents. Ils sont également amenés à faire des liens avec d'autres activités. Par exemple, ils peuvent réutiliser les notions travaillées dans une fiche d'orthographe en écrivant un texte libre ou se servir des techniques proposées par le fichier numération/opération pour une recherche mathématique. Nos outils peuvent également apporter un soutien en pédagogie différenciée : la présentation sans consignes des fiches peut servir de point de départ de recherche pour un groupe de besoin.

L'utilisation d'un plan de travail aide l'enfant à planifier ses tâches individuelles et collectives. Il peut suivre sa progression afin de programmer le plan de travail suivant, avec l'aide du groupe et de son enseignant, si besoin. Pour l'accompagner dans son organisation, chaque fichier du chantier outil est fourni avec un tableau qui lui permet de choisir des notions à travailler ou de pointer les fiches qui ont été faites. Le plan de travail proposé par l'enseignant va permettre de personnaliser les apprentissages, de

gérer l'hétérogénéité d'un groupe-classe, de proposer des travaux variés et des activités tenant compte de la maturité et des centres d'intérêt de chacun.

Les fichiers étant autocorrectifs, les élèves peuvent se rendre compte de leurs réussites et de leurs erreurs qu'ils essayent de comprendre pour progresser. Certains vont vers une autoremédiation. Au début, ils ont besoin d'être guidés dans leur cheminement : l'enseignant-e est là pour les aider. Cet appui leur permet d'acquérir une méthodologie de travail et, petit à petit, ils n'auront plus besoin de l'adulte pour se rendre compte des progrès qu'ils ont accomplis et savoir ce qu'ils ont besoin de travailler.

Cette personnalisation est rendue possible par la constitution des fiches et l'autonomie mise en place par le maître. Un enfant apprend à

Invariant n° 20

« L'enfant n'aime pas le travail de troupeau auquel l'individu doit se plier comme un robot. Il aime le travail individuel ou le travail d'équipe au sein d'une communauté coopérative. »

Célestin Freinet

1. *Le Nouvel éducateur*, n° 244, octobre 2019.

s'organiser pour devenir autonome. Cette notion est directement liée à la responsabilité qui doit s'assumer au sein d'« une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance... » selon l'article 29. C'est pourquoi nous l'associons aux articles 13 (liberté d'expression), 14 (liberté de pensée) et 15 (liberté d'association), de la CIDE qui nous encourage à susciter entraide et coopération entre élèves.

S'exprimer au sein d'un groupe coopératif

Liée à l'article 17 qui note l'importance des médias, la réalisation d'un journal scolaire, d'un fanzine ou d'un blog est un projet qui ne peut se faire qu'avec la somme des compétences singulières. Ainsi, par la coopération, les enfants travaillent à partir de ce qu'ils savent faire et de ce qu'ils sont capables de construire et ils construisent leurs apprentissages. De la même façon, ils peuvent travailler à plusieurs sur une fiche, demander de l'aide à un groupe ou à la classe.

La coopération ne peut se concevoir sans une analyse critique bienveillante du groupe, en accord avec l'article 13 sur la liberté d'expression. Avec sa personnalité unique et son savoir-faire singulier chacun présente un travail, un projet réalisé individuellement ou en groupe. Cela implique un accueil et une reconnaissance de chacun dans ce qu'il est et ce qu'il fait, rendu possible dans un contexte coopératif.

Les tâtonnements et les interactions entre camarades puis en grand groupe donnent la possibilité de progresser et de construire son identité, sa pensée dans l'esprit de liberté défendu par l'article 14.

Ce travail coopératif contribue à la possibilité d'un apprentissage

personnalisé pour chaque enfant. Il peut travailler avec un outil, sur un tâtonnement ou un projet différent. Les articles 12 et 28 de la convention incitent à organiser la classe pour que chacun ait le choix.

Choisir dans un cadre

L'article 12 stipule que l'enfant « est capable de discernement » et a « le droit d'exprimer librement son opinion ». Ainsi, dans la classe, il peut sélectionner une fiche correspondant à la notion qu'il souhaite travailler en fonction de ses intérêts, de ses besoins ou de son envie. Il a également la possibilité de choisir une fiche de niveau plus ou moins élevé selon les difficultés qu'il éprouve. Nos outils permettent à l'enfant, l'adolescent ou l'adulte d'être auteur de ses apprentissages. En effet, il devient auteur grâce à ses choix propres et à la pratique de l'auto-évaluation. Il apprend à se situer et utilise les outils pour se constituer une feuille de route. Il régule ses besoins d'apprentissages au fur et à mesure de ses réussites.

La liberté de choix laissée à l'enfant est possible seulement parce qu'en amont, la classe a construit des règles de vie qui encouragent le

respect des autres et offrent à chacun de bonnes conditions de travail. Cette liberté encadrée par le plan de travail et les règles construites ensemble donne envie à l'enfant d'aller à l'école et veille « à ce que la discipline scolaire soit appliquée d'une manière compatible avec la dignité de l'enfant », en accord avec l'article 28 de la CIDE. D'ailleurs, lorsque l'enfant est autonome et motivé pour ses apprentissages, point n'est besoin de discipline et le groupe a la possibilité de réguler les gêneurs dans un fonctionnement coopératif rodé.

La commémoration de la Convention internationale des droits de l'enfant nous a invités à considérer la place de nos outils dans la classe coopérative. Nous l'avons vu, en facilitant l'alternance entre travail individuel et projet de groupe, en organisant la classe pour favoriser l'autonomie et en responsabilisant les enfants, en les accompagnant dans de réels projets, nous espérons « favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant » et le « préparer à assumer les responsabilités de la vie. » <<<<

Plan de travail n° 7

| Travail à effectuer | Fait | Corrigé | Vérfié |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 2 fiches d'orthographe | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Ecrire un texte libre | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mettre mon texte libre au propre après correction | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 fiches de mathématiques | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 1 création maths | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Illustrer un texte libre | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Quand j'ai fini, je peux faire :

| | Fait | Corrigé | Vérfié |
|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 fiche d'orthographe | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Ecrire un texte libre | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 1 fiche de mathématiques | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 1 création maths | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 1 création libre | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |